



## PRÉAVIS DU COMITE DE DIRECTION DE L'AIAB

N° 03/2020

**Collège primaire et secondaire de Borex-Crassier (CSBC).**

**Demande d'un crédit d'étude de CHF : 22'400.- destiné à financer les prestations d'ingénierie et de planification relatives à la mise à niveau des infrastructures informatiques des bâtiments scolaires du CSBC**

---

Délégués responsables : MM. Jean-Luc Vuagniaux, Denis Kupferschmid, membres du CoDir



Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **2. Préambule**

Actuellement, les infrastructures informatiques régissant les flux d'information reliant les établissements scolaires vaudois sont classifiées en deux catégories : le réseau administratif et le réseau pédagogique. Si le réseau administratif est géré et financé par le Canton, il n'en va pas de même pour le réseau pédagogique qui est à la charge des Communes.

En ce qui concerne les infrastructures informatiques du CSBC, un premier état des lieux avait été effectué par le CIPEO (Centre de l'Informatique Pédagogique de l'Enseignement Obligatoire) du Canton - état des lieux relayé par la Direction de l'ESEP. En résumé, ce constat relevait que l'infrastructure actuelle, mise en place de manière échelonnée, souffre de grandes disparités technologiques et ne permet pas, à la vue de ses performances insuffisantes, d'effectuer la maintenance du parc informatique dans des bonnes conditions, ni de garantir un service de qualité à ses utilisateurs, si l'on tient compte de leurs besoins grandissants dans le domaine de l'informatique.

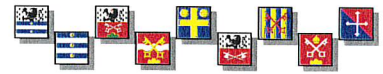
Si le besoin de migration était déjà avéré lors de l'établissement de cet état des lieux en 2016, la politique de l'éducation numérique promue par le Conseil d'Etat, met en priorité, la nécessité de disposer, dans les établissements scolaires, d'accès internet à haut débit et de réseaux sans fil (WiFi) professionnels, gérés de manière uniforme et centralisée. A l'échelle du Canton, seuls quatre autres établissements ne bénéficient pas de ce support.

## **3. Descriptif du projet**

### **3.1 Compétences et références.**

Au vu de cette évolution, il revient dès lors à notre association, d'avoir une vision d'avenir sur cet investissement et de disposer d'un concept global sur l'ensemble du site du CSBC. Pour y parvenir nous avons procédé par appel d'offre auprès de deux entreprises – bureaux d'études spécialistes en la matière. Après analyse, l'offre la plus compétitive, tant sur le plan de l'implication des collaborateurs du bureau d'étude concerné que par le montant des prestations estimé, a permis de fixer le choix du CoDir. A noter encore que ce bureau d'étude dispose d'une bonne connaissance des lieux, ayant déjà participé en 2005, en tant que mandataire, aux travaux d'extension du bâtiment B. Ci-dessous d'autres projets similaires cités en référence conduits par ce bureau :

- Fondation de l'Espérance à Etoy, 23 bâtiments sur 11 hectares
- Fondation Françoise Siegfried-Meier à La Tour-de-Peilz, 6 bâtiments sur 50 hectares
- Philip Morris International Management SA, Rodhanie et Brillancourt à Lausanne
- Alimentarium Nestlé à Vevey
- Collège des Rives à Yverdon-les-Bains



### 3.2 Prestations

Les prestations proposées dans l'offre du bureau d'étude choisi, réparties selon la norme SIA 108, sont les suivantes :

#### Phase SIA 4.3 « Etude du projet »

- Définition des besoins de l'AIAB, l'AEE ainsi que le CIPEO
- Audit détaillé des installations informatiques de tous les bâtiments
- Retranscription informatisée des installations IT existantes des bâtiments
- Etablissement du concept de mise à niveau des infrastructures informatiques
- Présentation du concept, puis affinage selon les besoins du client
- Validation des choix auprès du client
- Etablissement d'un devis détaillé
- Validation du budget auprès du client
- Affinement des passages de canalisations
- Elaboration des plans d'implantation et schéma de fonctionnement

#### Phase SIA 4.4 « Appel d'offres »

- Etablissement des différents cahiers des charges selon CFC-CAN et mise en soumission des appels d'offres repartis de la manière suivante :
  - CFC 235.14 Appareil pour couverture WiFi
  - CFC 235.15 Appareils pour centraux câblage universel
  - CFC 236.16 Installation de câblage universel
- Envoi et réception des offres
- Contrôle et analyse des offres
- Etablissement des comparatifs et propositions d'adjudication

#### Phase SIA 4.5 « Réalisation »

- Etablissement du dossier d'exécution pour la couverture WiFi et des salles informatiques comprenant les documents suivants :
  - Plans d'installations à courant faible
  - Schémas de principes courant faible
- Etablissement et contrôle des contrats d'entreprises
- Coordination avec les clients et les divers mandataires
- Etablissement d'un planning des travaux
- Direction des travaux selon SIA 102, phase 4.52 (incluant la séance de mise en œuvre des travaux, assistance permanente aux entreprises exécutantes, présidence des séances de chantier hebdomadaires).
- Suivi budgétaire
- Organisation des séances de réception des travaux
- Contrôle de la qualité et des quantités
- Tests de fonctionnement et mise en service des installations
- Etablissement des procès-verbaux SIA de réception d'ouvrage
- Réception et contrôle des factures finales des entreprises et fournisseurs
- Etablissement d'un dossier de révision



### 3.2.1 Coût

Le coût de ces prestations, basé sur un calcul horaire au taux de CHF 125.-/h, se résume de la manière suivante :

Phase SIA	DESCRIPTIF DES PRESTATIONS	Montants CHF
4.3	Etude du projet	9'000.-
4.4	Appel d'offres	3'500.-
4.5	Réalisation	7'500.-
	Divers (frais de reproduction et autres)	800.-
	<b>Total HT</b>	<b>20'800.-</b>
	TVA 7.7% (arrondi)	1'600.-
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>22'400.-</b>

#### 4. Conclusion

Afin de répondre à la demande de la direction de l'ESEP reliée par l'AEE, forte de l'état des lieux établi par le CIPEO et de sa volonté de doter les établissements scolaires du canton d'infrastructures informatiques performantes, notre association se doit d'entreprendre la mise à niveau du réseau informatique du CSBC. Le montant de CHF 22'400.- faisant l'objet du présent préavis représente le coût des prestations fournies par le bureau d'étude chargé de conduire le projet. Le coût des travaux d'exécution (cf. phase SIA 4.5 « réalisation ») qui y sont liés sera établi à l'issue de la phase SIA 4.4 « Appel d'offre » et fera l'objet d'un préavis séparé.

C'est pourquoi au vu de ce qui précède et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis n° 03/2020 : Collège primaire et secondaire de Borex - Crassier : Demande d'un crédit d'étude de CHF. 22'400.- destiné à financer les prestations d'ingénierie et de planification relatives à la mise à niveau des infrastructures informatiques des bâtiments scolaires du CSBC;
- lu le rapport de la commission des travaux,
- lu le rapport de la commission de gestion,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### DECIDE

1. D'approuver le préavis n° 03/2020 : Collège primaire et secondaire de Borex - Crassier : Demande d'un crédit d'étude de CHF. 22'400.- destiné à financer les prestations d'ingénierie et de planification relatives à la mise à niveau des infrastructures informatiques des bâtiments scolaires du CSBC;
2. D'accorder un crédit de CHF 22'400.- pour la réalisation de ces prestations ;
3. De financer ce montant par la trésorerie courante ;
4. D'amortir le montant de CHF 22'400.- sur une période de 3 ans, à raison de CHF 7'466.- par année, la première fois aux comptes 2021, par le compte 350.331.2 ;
5. Charges d'exploitation : cette dépense ne génère pas d'autres charges supplémentaires que celles enregistrées jusqu'à présent pour l'installation en fonction ;
6. D'autoriser le CoDir à lancer le projet d'étude.

Ainsi délibéré en séance du CODIR de l'AIAB du 3 mars 2020 pour être soumis au Conseil intercommunal de l'AIAB.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

Le Président :

S. Melly

La Secrétaire :

M. Bardel

